

Élections 20 mai 2026 - Mise en candidature

Faire parvenir le formulaire rempli et signé à la secrétaire d'élection, Mme Lise Lapointe à l'adresse postale: 222, rue Lauzon, Rouyn-Noranda, QC, J9X 3T7 ou via courriel à liselap13@gmail.com.



POSTES À COMBLER

- Président
- Trésorier
- Administrateur

Réf. : Article 11 ÉLECTIONS – Règlements généraux de l'ARHQ-LGR :

11.01	Est éligible toute personne qui est membre en règle de l'association depuis soixante jours.
11.05	Il y a une période de mise en candidature 3 mois avant la tenue des élections (principalement au printemps)
11.06	Tout membre éligible qui veut être mis en nomination pour ces postes doit demander au secrétaire de l'Association régionale un formulaire de déclaration de candidature approuvé par le Conseil d'administration et le retourner au secrétaire pendant la période de mise en candidature.
11.07	Son formulaire de déclaration de candidature doit être rempli et contresigné par au moins trois membres en règle de l'Association régionale.
11.10	Une personne qui veut retirer sa candidature doit faire parvenir au secrétaire de l'Association régionale une déclaration écrite à cet effet, signée par elle.

Je _____ présente ma candidature pour le poste coché ci-haut
lettres moulées

_____ (membre en règle)

_____ (membre en règle)

_____ (membre en règle)

Signature

Date

Reçu le _____ Secrétaire _____